

# Assurances collectives

## Assurances collectives et relevés fiscaux 2022

### **Vous avez travaillé toute l'année**

Rendez-vous à l'adresse suivante : <https://www.ssq.ca/fr>

- Cliquer sur **Se connecter** en haut à droite
- Sélectionner **En tant qu'assuré**
- Section **Raccourcis** à droite : Obtenir vos relevés d'impôt

### **Vous avez été en congé sans traitement ou en congé parental pour une partie ou la totalité de l'année**

Pensez à inclure vos factures reçues par la poste dans votre déclaration de revenus, car les sommes déboursées n'apparaissent pas sur vos relevés fiscaux (T4 et Relevé 1) émis par l'employeur.

### **Vous n'avez jamais accédé à votre espace client SSQ?**

[Cliquez ici](#) afin de créer votre code d'accès et répondez aux questions d'identification.

Si vous n'avez pas votre numéro de certificat, contactez votre centre de services.



### **SSQ ou Beneva???**

#### **SSQ n'est-elle pas devenue Beneva?**

Oui, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

#### **Dois-je changer mon Espace client SSQ pour celui de Beneva?**

Non, vous devez continuer d'utiliser l'Espace client SSQ. Nous vous informerons à chaque étape des changements à effectuer pour maintenir votre dossier à jour.

Vous avez des questions, contactez-nous!



**Guy Croteau**

Responsable de la Sécurité sociale